COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 7 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le sept du mois de septembre à 19h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacques POUCHIN

Etaient présents : Mesdames Patricia BRAY, Isabelle BAILLY-PURNU, Anne-Maïté TURMEL, Messieurs Jacques POUCHIN, Raphaël NORBLIN, Luc HEBERT, Michel RIO, Aurélien LEBARON, Frédéric DESDION, Michel DUPAS, Franck LAMBLARDY, Michel PHILIPPE.

Absents: Mme Laurence HUZE, Christophe MARON, Thomas DEHAUMONT

Pouvoirs: Mme Laurence HUZE a donné pouvoir à M.PHILIPPE, M. Christophe MARON a donné pouvoir à M. Frédéric DESDION

Madame Isabelle BAILLY-PURNU a été nommée secrétaire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants: 14

Date de la convocation : 01/09/2017

Le compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 6 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité

Urbanisme – Environnement

a) DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal 2 déclarations d'intention d'aliéner concernant les biens situés à Fontaine sous Jouy à savoir:

- 41, rue de l'aulnaie à Fontaine sous Jouy (parcelle cadastrée ZA n°208),
- Hameau des Croisy à Fontaine sous Jouy

(parcelle cadastrée D n°13p – lot 3 et parcelle cadastrée D n°13p – lot 4)

N.B : Dans le cadre de la révision du PLU en cours, les prescriptions concernant le hameau des Croisy seront transmises au demandeur

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas exercer son droit de préemption urbain (DPU) sur les dites parcelles mentionnées ci-dessus.
Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à répondre à ces demandes d'intention d'aliéner.

b) **Révision du PLU** :

La commission Urbanisme élargie se réunira les 8, 21, 27 septembre 2017 pour continuer à travailler sur les prescriptions du zonage du futur PLU.

c) **Numérotation de rue** :

Attribution de numéros de rue – Rue de l'Avenir et rue de l'Ancienne Forge

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient d'ajouter de nouveaux numéros de rue dans la rue de l'avenir et la rue de l'ancienne forge à savoir:

- Rue de l'avenir: **34 Bis et 34 Ter**,
- Rue de l'ancienne forge : **41 Bis**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide, à l'unanimité, l'attribution de ces nouveaux numéros de rue.

d) **Antenne relais Free** : après avoir reçu le 25 juillet le dossier d'information de Free d'implantation d'une antenne relais rue des forêts à Fontaine sous Jouy en vue de contribuer à la couverture de la

commune en 3G et 4G, Monsieur le maire a répondu le 18 août qu'il souhaitait que Free prenne en compte les quelques remarques ci-après avant de déposer un permis de construire : analyse de l'exposition aux champs électromagnétiques, impact éventuel de la 4G sur la réception de la TNT par antenne « râteau », étude d'un mat unique avec Bouygues, « camouflage » de l'antenne, prévision d'une réunion de présentation de ce projet devant les élus.

Une information a été donnée sur le site internet communal pour aviser la population. Le dossier est à leur disposition aux jours et heures de permanences de la mairie.

Monsieur le maire propose 2 dates à la Société Free : le 21 ou le 27 septembre à 17h00 en mairie

d) **Chasse (planning)** : le planning de chasse 2017/2018 est mis en ligne sur le site communal. L'ouverture de la chasse est prévue le 24 septembre 2017.

e) **Instruction des dossiers d'urbanisme** : SNA continuant à avoir la compétence pour instruire les dossiers d'urbanisme de la commune, Monsieur le maire informe que cette prestation a un coût non négligeable pour la commune et précise que la nouvelle convention SNA impose des pénalités de sortie pour les communes qui quittent SNA. Il recontactera SNA pour revoir les temers de cette convention pour éviter ces pénalités.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour passer une convention avec EPN afin de les missionner sur l'instruction des actes d'urbanisme pour la commune de Fontaine sous Jouy (mission droit du sol) qui assurera cette compétence gratuitement dès le 1er janvier 2018, la convention nous permettant d'en bénéficier dès le 1er octobre 2017. Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer cette convention et tous documents s'y rapportant.

f) **Compteurs Linky** : une réunion se tiendra le 12 octobre à 17h00 en Mairie avec l'interlocuteur Enedis de la Mairie pour faire un point sur les compteurs Linky.

Affaires scolaires:

-Effectif rentrée scolaire 2017/2018 : 114 élèves inscrits dont 20 enfants de St Vigor.

-Elections : les élections des délégués de parents d'élèves auront lieu le vendredi 13 octobre.

-Accès piscines et stade : les enfants continueront de bénéficier des infrastructures sportives :stade de Pacy/Ménilles, piscines. Les coûts du transport pour les piscines et le stade sont à la charge de la commune depuis le 1er septembre 2017.

-Accueil de loisirs (ALSH) : les mercredis et pendant les vacances de la Toussaint, les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs de Pacy/Eure, St Marcel, Vernon, La Chapelle-Réanville.

-Intervenant Musique : un projet « musique du monde » sera réalisé à l'école. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de verser une subvention de 1000€ pour lancer ce projet.

-Travaux : l'équipe pédagogique et le personnel communal de l'école sont satisfaits des travaux d'été. La pose de panneaux « ralentir » sera mise à la réflexion de la prochaine commission affaires scolaires.

-Plantation d'un pommier : Monsieur le maire interroge les membres du Conseil municipal pour avoir leur avis sur l'achat d'un pommier à mettre dans le jardin jouxtant l'école. Le Conseil municipal donne son accord.

-PPMS (plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs) : un exercice d'alerte aura lieu courant octobre.

-Transport scolaire : 61 enfants utilisent le transport scolaire pour se rendre dans les établissements scolaires d'Evreux (collèges et lycées).

-Horaires du personnel : compte tenu de l'arrêt des TAP, Monsieur le Maire analyse les horaires du personnel communal affecté à l'école.

-Garderie à St Vigor : le projet de garderie de St Vigor est toujours d'actualité, une possible ouverture interviendrait en mars 2018.

Travaux-Voirie-Chemins :

-Bilan rentrée : le nettoyage du préau de l'école et sa remise en état (mur du fond) ont été réalisés cet été. Les 2 vidéoprojecteurs ont également été installés. Les serrures ont été changées (cadre vigipirate).

-Antenne à la Mairie : l'antenne située au-dessus de la mairie a été démontée.

-Gouttières : les réparations sur les gouttières de la salle communale et de l'école ont été effectuées cet été. La réparation d'une rive du toit de l'église a également été faite.

-Plantation : l'étude de l'achat de plantes de printemps peu consommatrices d'eau va être lancée. La commission travaux étudiera cette possibilité. Le binage est efficace pour désherber sans produits, mais c'est très long. Il sera proposé aux habitants de désherber ou tondre devant leur domicile.

-Commission Travaux-Voirie-Chemins : la prochaine commission aura lieu le lundi 25 septembre à 19h30 à la mairie. L'occasion d'évoquer la sécurité, les trottoirs, le désherbage, programmation pluriannuelles des travaux, le plan Vigipirate…

-Travaux avec le SIEGE : la commune n'envisage pas de pré-programmation pour 2018. Les lampes à vapeur de mercure, quant à elles, seront installées courant octobre 2017.

-Local Service à la Personne (infirmerie) : l'installation du réseau téléphonique a eu lieu cet été pour les besoins de l'infirmière occupant les lieux.

-Ligne téléphonique à la Mairie : un dysfonctionnement de la ligne téléphonique a été constaté fin août/début septembre. Un technicien d'Orange est venu réparer, le changement de la livebox serait à effectuer ces prochaines semaines.

-Cabine téléphonique : elle vient d'être débranchée. Orange va intervenir pour retirer le matériel puis l'association Fontaine Animation pourra en disposer.

Comptes rendus SNA et syndicats

SIRE (Syndicat de la Rivière d'Eure): La gestion des milieux aquatiques et prévention des risques inondation (GEMAPI) deviendra une compétence obligatoire pour les EPCI (agglomérations) au 1er janvier 2018. Le SIRE sera, de ce fait, dissous au 31/12/2017.

Informations diverses

-Gîtes de la forêt : les propriétaires des « Gîtes de la Forêt » organise une porte ouverte qui aura lieu le mercredi 20 septembre à 17h00.

-Relais d'assistantes maternelles (RAM) : comme les années précédentes, une réunion par mois le mercredi se tiendra dans la salle communale.

-Ligne LNPN : une réunion s'est tenue le 5 juillet dernier à SNA. 2 études ont été présentées

-Base Aérienne 105 : un nouveau commandant de base a pris ses fonctions sur la Base aérienne 105.

-Perception de Pacy/Eure : Monsieur Cheux, percepteur depuis 3 ans, quitte son poste sur la trésorerie de Pacy/Eure. Il sera remplacé par Monsieur Gimenez, qui assurera la gestion intérimaire à compter du 1er septembre.

-SETOM : durant le mois d'août, le SETOM a effectué un démarchage auprès des habitants pour sensibiliser les citoyens à la pratique du tri sélectif. Quelques remarques ont été formulées par les jovifontains dont un point d'apport volontaire pour les ordures ménagères pour les propriétaires de résidences secondaires et la reprise du ramassage des encombrants 2 fois/an. Ce ramassage des encombrants reprendra en 2018 pris en charge par EPN. Les commissions travaux et environnement travailleront sur la mise en place du point d'apport volontaire.

-Randonnée véhicules anciens : une randonnée de véhicules d'époque « le rallye du centenaire » aura lieu le dimanche 1er octobre. Une traversée de ces véhicules est prévue.

-Randonnée de la Pommeraie de Cierrey : une randonnée VTT aura lieu le 10 septembre, environ 500 participants sont attendus et traverseront le village entre 8h00 et 14h00.

-Nouveaux horaires permanence Mairie : une ouverture au public le mercredi matin de 10h00 à 12h00 au lieu du jeudi matin précédemment ainsi qu'une permanence sur rendez-vous uniquement le samedi matin auront lieu dès le 1er octobre 2017. Un affichage sera réalisé sur les panneaux communaux et une information sur le site communal seront réalisés.

Questions diverses

-Après des écoulements de vase dans la pisciculture, mettant en péril ses élevages, une dégradation du vannage de la pêcherie a été constatée par les propriétaires, les auteurs ont pris la fuite. La gendarmerie a lancé une enquête. Monsieur le Maire réunira les riverains de la pisciculture avec la présence de la Police de l'Eau et la gendarmerie pour éviter que la situation ne dégénère.

-Des mégots de cigarettes sont retrouvés régulièrement à l'aire de loisirs « le city ». Des cendriers seront installés à cet effet.

-Plusieurs actes de vandalisme ont été constatés au sein de l'ancienne usine rue du Bailli cet été.

J.POUCHIN	**R.NORBLIN**	**L.HEBERT**	**M.RIO**	**F.DESDION** **Pouvoir de:C.MARON**
C.MARON **excusé**	**T.DEHAUMONT** ***excusé***	**P.BRAY**	**A.M.TURMEL**	**M.DUPAS**
L.HUZE **excusée**	**I.BAILLY- PURNU**	**A.LEBARON**	**M.PHILIPPE** **Pouvoir de :L. HUZE**	**F.LAMBLARDY**

Prochaine réunion du Conseil Municipal : Vendredi 13 octobre 2017 à 20 h00